

Aux Orres une caserne des pompiers en bois

L'association des Communes forestières des Hautes-Alpes, présidée par Jean-Claude Dou, a profité de la livraison, fin juillet, du tout nouveau centre d'incendie et de secours des Orres pour valoriser la construction en bois des Alpes. C'est un enjeu majeur de développement de l'activité économique locale.



Le bâtiment est composé de 250 m2 de bardage et 450 m2 de bardeau en bois de mélèze des Hautes-Alpes

© I. Cambos

870 345

Le budget de ce chantier est de 870 345 euros. Il n'y a pas eu de dépassement.

Installé en bordure de route départementale, sur le hameau du Mélézet en direction de la station, le centre d'incendie et de secours des Orres vient d'être livré, après une petite année de travaux. La commune et son maire Pierre Voltaire ont fait le choix de le construire en bois certifié bois des Alpes.

« Utiliser le bois en circuit court est un enjeu majeur de développement et de diversification de l'activité économique du département. Les Communes forestières travaillent avec les élus et les acteurs forestiers des Hautes-Alpes. Le réseau est aussi à leur service. Il nous

« Ce bâtiment est à ossature bois, il est isolé en ouate de cellulose, un matériau biosourcé. Les trois travées, accueillant les véhicules d'incendie et de secours, bénéficient d'un éclairage naturel sur la partie haute (...). A l'étage, des panneaux en bois permettent de scinder l'espace en deux : d'un côté le foyer avec son balcon et de l'autre une salle de réunion », Maryline Chevalier, l'architecte.

faut encore progresser pour devenir une référence et être reconnu. Aujourd'hui, 25 % de la croissance biologique de nos forêts sont exploités. Nous pouvons aller au-delà, en valorisant et en promouvant nos ressources en bois », indique Jean-Claude Dou, président de l'association des communes forestières.

Mélèze

Le bâtiment est composé de 250 m2 de bardage et de 450 m2 de bardeau en bois de mélèze des Hautes-Alpes

La certification bois des Alpes requiert un certain nombre d'exigences comme la gestion durable des forêts, la traçabilité du bois des Alpes, sa conformité en termes de technicité et de qualité. La France comble son retard, par rapport à d'autres pays européens du massif alpin. Et les entreprises proposent des prix justes par rapport au marché.

NIVEAU OR BDM

« Je travaille le bois depuis de nombreuses années dans mes projets », précise Maryline Chevalier, l'architecte.

« Je suis également soucieuse de l'environnement et donc engagée dans la démarche Bâtiment durable de montagne, une spécificité du label Bâtiments durables méditerranéens (BDM). C'est mon troisième projet à obtenir le niveau or, après le pavillon de danse d'Embrun, et le bâtiment du Smictom, la régie de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Embrun ». Habitée de la démarche BDM, Maryline Chevalier a respecté la topographie,

les orientations et la saisonnalité. Le clos couvert a été terminé avant l'hiver, permettant de poursuivre avec le hors d'eau et le hors d'air.

« Ce bâtiment est à ossature bois, il est isolé en ouate de cellulose, un matériau biosourcé. Les trois travées, accueillant les véhicules d'incendie et de secours,



ILS ONT TRAVAILLÉ SUR LE CHANTIER

MAÎTRISE D'ŒUVRE

- > Atelier d'architecture
Maryline Chevalier
- > BE Noël
(économiste et OPC)
- > SARL Patrick Millet
(structures)
- > Adret
(fluides et électricité)
- > Socotec
(contrôle et coordination SPS)

ENTREPRISES

- > SARL Escalier Sastre
(VRD)
- > Savy
(maçonnerie)
- > Dautremer
(charpentes, bois et couvertures)
- > SEA
(étanchéité)
- > Menuiserie de la Tour
(menuiseries)
- > PNR
(doublage, cloisons et plâtreries)
- > Caveglia Marchetto
(carrelages et faïences)
- > Chevalier
(serrurerie)
- > Esclapez André et fils
(porte de garage)
- > Aillaud frères
(plomberie, sanitaire et chauffage)
- > Scara et cie
(électricité)
- > Spinelli
(peintures)

Les élus des différentes communes adhérentes à l'association des Communes forestières et les acteurs de la filière bois ont participé à la visite du centre d'incendie et de secours proposée par Pierre Voltaire, maire des Orres, et Jean-Claude Dou, président des Communes forestières, en partenariat avec le département et le CAUE des Hautes-Alpes.



© I. Cambos

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN CHIFFRES

1 année
DE TRAVAUX

271 m²
DE SURFACE DE PLANCHER

100 m²
DE GARAGES
(TROIS TRAVÉES VÉHICULES)

48 m³
DE BOIS STRUCTUREL :
DOUGLAS ET ÉPICÉA

250 m²
DE BARDAGE DE MÉRISIER

450 m²
DE BARDEAU DE MÉRISIER

bénéficient d'un éclairage naturel sur la partie haute. Ce niveau accueille aussi les bureaux administratifs. A l'étage, des panneaux en bois permettent de scinder l'espace en deux : d'un côté, le foyer avec son balcon et de l'autre, une salle de réunion », poursuit l'architecte. La société Dautremier, spécialisée dans le bois, s'est occupée du montage de l'ossature bois, du bardage et du bardage. « Nous avons 48 m³ de bois structurel, dont du Douglas en lamellé-collé pour la structure principale et de l'épicéa pour les petits éléments de la structure secondaire. Les 250 m² de bardage et 450 m² de bardeau ont été réalisés en mélèze. Chaque essence de bois a été choisie par rapport à ses caractéristiques », explique Boris Garrot, le conducteur de travaux. Le choix des

entreprises a été important pour la réalisation d'un tel bâtiment. Sur ce centre, elles sont exclusivement haut-alpines. « Un projet réussit grâce à une bonne collaboration entre les entreprises, le maître d'ouvrage, et les maîtres d'œuvre. J'ai été accompagnée par les bureaux d'études Noël et Adret, pour la partie économiste et fluides, la SARL Millet pour les structures et la Socotec, bureau de contrôle et de coordination SPS (Sécurité et protection de la santé, NDLR) », conclut Maryline Chevalier. « Pour la filière bois, il faut avoir une vraie dynamique commerciale. Mieux travailler avec les transformateurs la rendra bénéficiaire », Jean-Claude Dou, président des Communes forestières des Hautes-Alpes.

Isabelle Cambos
isabelle.cambos@orange.fr



BÂTIMENT DURABLE DE MONTAGNE

Depuis 2016, la démarche BDM (Bâtiments durables méditerranéens) décline une spécificité montagne. Par rapport à la démarche initiale, elle prend en compte la saisonnalité, la topographie, l'altitude et la typologie de toiture. Elle est adaptée à tous les bâtiments construits ou réhabilités en milieu de montagne, de la conception jusqu'au fonctionnement. Elle prend en compte les sept thèmes de la démarche : gestion de projets, territoire et site, matériaux, énergie, eau, confort et santé, et social et économie.



© I. Cambos



© I. Cambos



© I. Cambos

1. Le centre d'incendie et de secours est en bordure de départementale sur le hameau du Mélezet aux Orres, en direction de la station. Il est composé de trois niveaux.
2. Le foyer, au premier étage, a son balcon, avec vue sur Serre-Ponçon, réalisé en bois de mélèze.
3. Bâtiment à ossature bois, la structure principale est en bois Douglas et les structures secondaires en épicéa. Les travées bénéficient d'un éclairage naturel en hauteur.